

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **EDUCATION**

#### **Coup de pouce CLE et Entraide Jeunes : deux dispositifs pour aider les enfants en difficulté scolaire**

**Afin de lutter contre les inégalités sociales et scolaires, et pour prévenir les difficultés en lecture-écriture en CP, la Ville d'Annecy a mis en place un nouveau dispositif, Coup de pouce CLE (Club Lecture-Ecriture) géré par l'association « Coup de pouce », agréée par le ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, le dispositif Entraide jeunes, soutenu par la Ville, a repris son activité. Il permet à des enfants en difficulté de bénéficier d'un soutien scolaire dispensé par des lycéens bénévoles.**

Le dispositif Coup de pouce CLE s'adresse aux enfants de CP, entre 6 et 7 ans, repérés par leurs enseignants et dont l'apprentissage de la lecture et de l'écriture doit être encouragé. Il s'adresse aussi aux parents, impliqués dès la mise en place du dispositif, afin de les sensibiliser aux difficultés de leur enfant et sur leur rôle au quotidien dans ses progrès et sa réussite.

A travers des activités ludiques, les enfants appréhendent au quotidien, le monde de l'écrit, la lecture et l'écriture.

#### **Comment fonctionne le coup de pouce CLE**

Un « Club » de 5 enfants de CP identifiés par leur enseignant sont pris en charge par un animateur à raison de 3 ou 4 séances d'1h30 par semaine, après la classe.

Ces séances se répartissent entre discussion, travail de lecture, d'écriture, jeu, histoire... afin de faire vivre une expérience de lecture ou d'écriture à l'enfant et surtout qu'il y prenne du plaisir.

Le dispositif court jusqu'en juin, puis reprendra pour la rentrée scolaire 2021/2022, durant 8 mois, de novembre à juin.

#### **Quels en sont les objectifs ?**

*« Pour les enfants, il s'agit de renforcer leur confiance en soi et leur motivation à apprendre.*

*Quant aux parents, le but est de leur donner les « clés » nécessaires à un accompagnement de leur enfant favorisant la réussite scolaire », précise Christian Bovier, maire-adjoint en charge de l'enfance et de la réussite éducative.*

5 dispositifs ont été mis en place dans 5 écoles de la Ville : Jonchère, Novel, Les Romains, les Teppes et Vallon, en partenariat étroit avec l'Education nationale.

#### **Un soutien scolaire avec « Entraide jeunes »**

Soutenue par la Ville, l'association « Entraide Jeunes » a repris son activité et organise un soutien scolaire pour les écoliers de classe primaire, scolarisés sur le bassin annécien, ayant des difficultés.

Cette aide aux devoirs est bâtie sur une relation de soutien et de confiance entre des lycéens volontaires (sollicités par l'association au sein de leur lycée) et des écoliers (désignés par les directeurs et les enseignants). Elle s'organise dans les écoles, en accord avec la Ville en raison de la pandémie, à raison d'une heure par semaine, durant le temps périscolaire, sur toute l'année scolaire.

# ANNECY



56 enfants des 5 écoles citées précédemment vont en bénéficier, accompagnés par une centaine de lycéens.

Véritable coup de pouce pour les écoliers, c'est aussi une expérience de solidarité et de responsabilité, gratifiante pour les lycéens.

Ces deux dispositifs s'inscrivent dans le projet de mandat 2020/2026 de l'équipe municipale.

---

**Mairie d'Annecy**

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

<http://www.annecy.fr/> [www.facebook.com/VilleAnnecy/](http://www.facebook.com/VilleAnnecy/) [www.instagram.com/villeannecy/](http://www.instagram.com/villeannecy/)

